



DROITS DES LESBIENNES ET DES GAYS DANS LE MONDE

ILGA, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LESBIENNES, DES GAYS, DES PERSONNES BISEXUELLES, TRANS ET INTERSEXUELLES

Mai 2012

www.ilga.org



PERSÉCUTION

PEINE DE MORT

5 pays et plusieurs régions du Nigeria et de la Somalie

PEINES DE PRISON/CHÂTIMENTS CORPORELS

78 pays et 6 entités*

- Peine de mort
- Peine de prison jusqu'à 14 ans
- Peine de prison de 14 ans à une peine de perpétuité
- Peine de prison, sans précision quant à la durée/bannissement
- Situation peu précise: la loi n'est pas spécifiquement homophobe mais d'autres lois sont utilisées à cette fin
- Situation incertaine: la loi attend une décision d'un tribunal / persécution par des agents non étatiques organisés

RECONNAISSANCE

RECONNAISSANCE ET ENREGISTREMENT DES UNIONS ENTRE PARTENAIRES DE MÊME SEXE

30 pays et 31 entités*

- Mariage
- Dispositif similaire (substitut de mariage)
- Dispositif de remplacement de valeur inférieure au mariage

PROTECTION

LOIS ANTIDISCRIMINATOIRES

57 pays et 82 entités*

- Lois interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle

ABSENCE DE LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

* par entité, nous entendons toute partie d'une fédération, un État, une province, un district fédéral ou toute autre unité administrative et/ou territoriale. Ces lois portent sur les lesbiennes, gays et bisexuel(le)s ainsi que sur les activités et relations homosexuelles. Elles s'appliquent parfois également aux personnes trans et intersexuelles. Cette édition de la carte mondiale (2012) a été coordonnée par Stephen Barris (ILGA). Conception : Renné Ramos & Eduardo Enoki. Les données reprises dans cette cartographie sont tirées de « Homophobie d'État : une enquête mondiale sur les lois pénalisant les rapports sexuels entre adultes consentants de même sexe - 2012 », un rapport ILGA par Lucas Paoli Itaborahy (disponible sur www.ilga.org en anglais, espagnol, portugais et français). L'ILGA tient à remercier tous les groupes qui ont apporté leur contribution à cette mise à jour annuelle.



L'ILGA est un réseau mondial d'associations locales et nationales dédiées à l'égalité des droits pour les lesbiennes, gays, personnes bisexuelles, transgenres, intersexuelles (LGBTI).

Fondée en 1978, l'ILGA est membre consultatif du Conseil des Droits Humains des Nations Unies. Ses représentants participent aux débats et y font du lobbying au nom des organisations membres qui sont plus de 900.

Pour plus d'informations sur l'ILGA, écrivez à information@ilga.org ou visitez www.ilga.org !
Pour devenir membre et/ou soutenir notre travail en faisant un don, écrivez à membership@ilga.org !